

Enquête publique sur le PLU de Petit-Bourg: point de vue

BEAUCHAMP RENE <beauchamp97@hotmail.fr>

lun. 16/07/2018 19:33

À : dadt;

Elise

Madame la Commissaire Enquêteur,

le projet de construction d'un GOLF dans la zone Pérou Caféière à Petit- Bourg va impacter durablement le foncier agricole ainsi que les espaces naturels en forêt. De plus c'est tout le développement de l'agriculture à Petit-Bourg, qui s'est organisée autour de GFA pratiquant la diversité agricole et de l'existence de la coopérative agricole la SICAPAG, coopérative de récolte et de distribution en gros de denrées alimentaires, qui se voit menacer par la mis à mal de l'un des GFA; les compensation en terrains agricoles envisagées par la mairie n'étant que des parcelles étroites disséminées sur le territoire communal et en plus, non encore totalement acquises par elle

De plus, rien ne permet de supposer que ce projet présente un intérêt économique pour la population, le déficit structurel du GOLF de saint François, autrement mieux placé, qui contribue grandement au déficit de cette commune est là pour en témoigner. Cela d'autant plus que Petit-Bourg n'est pas et ne sera jamais une station balnéaire (absence de plages ...) mais reste avant tout une zone de tourisme vert et de découvertes (nombreux sentiers, sites forestiers à aménager, cascade et chute, sites patrimoniaux) qui doit pour se développer s'appuyer sur un réseaux de gites et d'auberges ruraux impliquant la population.

enfin la situation que vit actuellement la Guadeloupe (le problème récurrent du captage efficace et de la distribution de l'eau, l'absence de solution au traitement et à la valorisation des déchets, les réponses urgentes à porter à l'empoisonnement au chlordécone et à l'invasion des sargasses , la question cruciale de notre autonomie énergétique en exploitant nos potentialités et de la réduction de notre dépendance au énergies fossiles entre autres) impose de mobiliser notre énergie et nos moyens intellectuels et financiers sur d'autres projets que la création d'un nouveau GOLF. il est plus important de mobiliser tout le potentiel financier dont nous disposons (fonds provenant des collectivités locales, de l'état et de l'Europe et fonds privés locaux) dans des projets répondant à ces besoins urgents pour notre développement et la lutte pour l'emploi que dans ce type de projet aléatoire qui ne créerait d'emploi que le temps de la défiscalisation et nous laisserait avec encore plus d'handicap pour l'avenir.

le projet d'un GOLF de 7Ha correspond mieux à la volonté de démocratiser ce sport et à former nos jeunes à sa pratique, Petit-Bourg possédant suffisamment de terres non agricoles laissées en friche pour l'envisager dans une zone non contraignante pour l'agriculture et pour l'environnement . Ce qui n'est pas le cas de la zonz de la Pointe à Bacchus.

Je me prononce contre ce projet de GOLF sur la zone Pérou Caféière et contre l'implantation du GOLF de 7Ha dans la zone de la Pointe à Bacchus.

Madame la Commissaire Enquêteur, le vous demande de bien vouloir consigner mon avis dans le registre d'enquête publique du PLU de Petit-Bourg.

Sincères Salutations

Beauchamp René

150, chemin de Cocoyer
97170 Petit-Bourg